

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau  
et de la biodiversité*

**Arrêté du 29 avril 2010 modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2007 portant nomination  
au conseil d'administration de l'Établissement public du parc amazonien de Guyane**

NOR : DEVN1006017A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 29 avril 2010, l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du parc amazonien de Guyane est ainsi modifié :

M. Philippe Lacombe, délégué régional à la recherche et à la technologie de la région Guyane, est nommé représentant du ministre chargé de la recherche, en remplacement de M. Paul Lecomte ;

M. Jean-Pierre Hestin, commandant supérieur des forces armées de Guyane, est nommé représentant du ministre de la défense, en remplacement de M. Henri Bulit ;

M. Bernard Cressens est nommé personne à compétence nationale, en remplacement de M. Jacques Weber.

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2007 susvisé est complété par deux alinéas ainsi rédigés :

« 5<sup>o</sup> *Au titre du représentant du personnel*

*Mme Catherine Corlet, titulaire ;*

*M. Micky Jacobie, suppléant. »*